

\$4,251, le service de ligne privée; \$2,885, l'habitation et \$110, l'hivernage. D'autres recettes, non détaillées, s'élèvent à \$3,467. Et voilà.

M. Nowlan: Le ministre a-t-il sous les yeux la liste des navires dont il a parlé cet après-midi et hier soir? Il s'agit de ceux qui s'occupent du service coordonné. Je songe, bien entendu, aux navires qui relèvent de son ministère. Je sais qu'il a ce renseignement, mais peut-être possède-t-il aussi les données relatives aux autres ministères.

L'hon. M. Chevrier: Tous les navires appartenant à mon ministère,—il y en a environ cinquante,—sont tenus de répondre, où qu'ils se trouvent, à l'appel que leur lance le C.A. R.C. ou la division de coordination des recherches et du sauvetage. Il en va de même de tous les vaisseaux des autres ministères, comme ceux de la Gendarmerie royale, des bateaux de pêche du ministère des Pêcheries et, je crois, de ceux du service hydrographique du ministère des Mines et des Ressources, et de tous les navires de la marine de guerre. Ces vaisseaux doivent répondre aux mêmes appels que les nôtres. Cela fait un total impressionnant, que je n'ai pas sur le bout des doigts, mais qui reste considérable.

M. Nowlan: Sur les cinquante navires, combien se trouvent sur le littoral atlantique? Le ministre peut-il nous donner ce renseignement?

L'hon. M. Chevrier: Oui. Je l'obtiens d'un instant. Ne pourrions-nous pas continuer. Je ferai parvenir le renseignement à l'honorable député.

(Le crédit est adopté.)

480. Construction, entretien et surveillance des aides à la navigation, \$4,215,904.

M. Green: Il y a là augmentation considérable. Le ministre peut-il nous dire pourquoi?

L'hon. M. Chevrier: Le crédit embrasse maintenant, en plus du poste qui portait autrefois cette appellation, l'entretien et les réparations des quais de Thunder-Bay de même que les frais afférents au bris de la glace à cet endroit. Nous nous conformons ainsi aux nouvelles directives du Conseil du Trésor. Il faut maintenant présenter deux crédits séparés à la Chambre pour ce qui est du capital, l'une part, et de l'entretien et de l'exploitation, de l'autre. Voilà pourquoi il existe maintenant des crédits distincts.

L'augmentation s'explique par la majoration des salaires et traitements. Sur l'augmentation de \$199,644, le montant de \$152,650 s'applique à de telles majorations. Le solde, soit \$36,400, a trait aux majorations du prix des matériaux et des approvisionnements.

M. Dickey: A l'occasion de ce crédit, je me permets d'aborder la question du balisage.

L'hon. M. Chevrier: Qu'il me soit permis au préalable de répondre à la question du député d'Annapolis-Kings. La section de Dartmouth compte sept navires; celle de Charlottetown (Î.-P.-É.), deux; et celle de Saint-Jean (N.-B.), trois, soit un total de douze navires.

M. Dickey: Ce poste relatif aux aides à la navigation intéresse beaucoup non seulement les marins proprement dits, mais ceux dont le gagne-pain consiste à faire la pêche le long des côtes de l'Atlantique. De temps à autre les pêcheurs nous communiquent leurs conseils au sujet des améliorations qu'on pourrait apporter au balisage intérieur, aux bouées et aux feux, qu'ils jugent nécessaires à leur sécurité en mer.

Je puis faire appel à ma propre expérience pour affirmer que la collaboration et l'intérêt manifestés par les fonctionnaires compétents du ministère ont été de tout premier ordre. Ils semblent mesurer l'importance de la chose du point de vue des pêcheurs et ne manquent jamais de considérer dans un excellent esprit toutes les propositions qu'on leur fait à ce sujet.

Je constate un léger relèvement du poste. Toutefois j'ai pu me rendre compte déjà, cette année, que lorsqu'il a été question des améliorations sensibles des aides à la navigation, on a répondu qu'il était difficile de s'y arrêter comme on avait pu le faire avant, vu la nécessité de réaliser des économies au sein du ministère.

Je sais que la pratique de l'économie nous intéresse tous, et nous espérons que l'on trouvera moyen de comprimer raisonnablement les dépenses ordinaires du ministère des Transports, celles encore de tous les autres ministères. Toutefois, je ferai remarquer au ministre et au comité que ce serait de la fausse économie que de diminuer de façon déraisonnable les aides à la navigation qui sont d'une grande utilité aux pêcheurs. Vu l'importance d'assurer la sécurité des gens qui accomplissent ces tâches ardues et dangereuses, j'espère qu'on trouvera le moyen de pratiquer l'économie sans sacrifier les services essentiels aux pêcheurs.

Je sais que le ministre voudra étudier cette question attentivement et que ses fonctionnaires, qui ont le cœur à la bonne place,—ils l'ont prouvé par le passé,—accorderont toute la considération voulue aux besoins des hommes qui font la pêche en mer.